

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **12 (1876)**

Heft 5

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

12^e année.



1^{er} Mars 1876.

N^o 5.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Nécrologie suisse pour les années 1875 et 1876. — La population du globe. — Correspondance. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire. — Partie pratique. Une leçon de style et de composition. Petit cours élémentaire pour l'enseignement des fractions ordinaires.

Nécrologie suisse pour les années 1875 et 1876.

« La mort ravit tout sans pudeur. »

On sait avec quelle rigueur les lois d'Athènes punissaient les généraux qui négligeaient de rendre les honneurs funèbres aux soldats tombés au champ d'honneur pour la patrie et pour la liberté. Ne nous rendrions-nous pas coupables d'un crime semblable à celui de ces chefs des guerriers grecs, si nous restions insensibles et muets devant les tombes à peines fermées de tant d'hommes d'élite, enlevés ces derniers temps à l'école, à la science et au pays dont ils étaient les ornements et les flambeaux ?

C'est de dix à douze noms que s'est enrichi (triste richesse, hélas !) notre rituel funéraire. Noms de Suisses allemands et de Suisses romands, dont plusieurs n'ont guères eu de notoriété que parmi

ceux de leurs compatriotes qui parlaient leur langue. Car, c'est chose pénible à dire, mais trop vraie, que la différence de la langue constitue encore aujourd'hui une barrière étonnante entre les diverses parties de notre petite Suisse. Et cette barrière, en dépit des révisions constitutionnelles, n'est malheureusement pas prête à s'effacer au point de rendre la littérature et la pédagogie d'une des fractions du pays complètement familières à l'autre. Mais, n'est-ce pas une raison de plus pour nous, intermédiaires naturels des idées et du patriotisme, de redoubler d'efforts pour rapprocher de plus en plus, sur le terrain intellectuel et pédagogique, ceux qu'unissent les mêmes intérêts politiques et sociaux.

Nous commençons notre revue funèbre par le pédagogue zuricois David Fries.

Né dans le chef-lieu de son canton en 1818 et mort en 1875 dans l'ancienne commanderie de St-Jean, située sur les bords du lac de Zurich, transformée par lui en une école normale qu'il a dirigée pendant 18 ans, c'est-à-dire de 1857 jusqu'à sa mort et au milieu de lutttes très-vives où le corps enseignant ne fut pas toujours de son côté, Fries avait fait des études universitaires et fonctionné comme diacre à l'église de St-Pierre à Zurich. Mais le théologien était doublé en lui d'un philosophe, d'un mathématicien, d'un maître de gymnastique. Très libéral aux yeux des orthodoxes purs, il n'était pas assez avancé pour les partisans de Strauss. Sur le terrain pédagogique proprement dit, il ne se montra pas non plus favorable au maintien des livres élémentaires de Scherr, le rénovateur de l'école populaire de Zurich, pour lequel il professait cependant beaucoup d'estime et pour le rappel duquel il avait voté en 1847, comme une réparation de l'injustice commise à l'endroit de cet homme éminent en 1839. La direction de l'établissement de Kussnacht, dans les circonstances où se trouvait le canton de Zurich, lui attira plus d'un ennui et une polémique ardente avec quatre de ses maîtres qui durent donner leur démission. Mais tous ceux qui ont vu à l'œuvre le savant directeur de l'école normale de Kussnacht, rendent justice à sa loyauté, à son amour du devoir et à ses capacités peu communes. Aussi jouissait-il d'une grande considération au sein du corps enseignant de la Suisse allemande, même auprès de ceux qui ne partageaient pas ses vues politiques et éducatives.

Comme pédagogue, Fries se distinguait par une lucidité d'esprit rare, une logique pénétrante et un talent particulier pour la direction des exercices d'intuition. En revanche, il manquait de cette puissance de la parole qui remue les assemblées et produit une impression sinon durable, du moins électrisante, sur les esprits et les cœurs.

Au moment où la pédagogie zuricoise et suisse perdait en David Fries l'un de ses chefs les plus honorables, un autre deuil venait affliger les amis de l'éducation publique, c'était celui d'une femme aussi distinguée par les dons du cœur que par ceux de l'esprit, madame Zehnder née Stadlin. Cette dame née à Zoug d'une famille connue de cette ville, le 19 mars 1806, ne s'est pas montrée seulement une institutrice très capable à Yverdon, Lurau, Zurich, où elle a dirigé un pensionnat modèle à bien des égards, mais une femme d'un grand dévouement, une véritable élève de Pestalozzi, dont elle avait reçu la belle tradition à Yverdon chez Niederer, le collaborateur du grand pédagogue. Comme écrivain pédagogique, M^{lle} Stadlin s'était fait connaître par la feuille scolaire qu'elle avait fondée à Zurich en 1843, sous un titre tout à fait pareil à celui de notre feuille (*die Erzieherin*). C'était une feuille pédagogique d'un grand mérite et remplie de sages conseils et de directions pratiques pour les mères de famille surtout. Nourrie des principes d'Herbart, le philosophe qui s'est le plus inspiré de l'idéal pestalozzien et qui en a tiré un système complet d'éducation, M^{lle} Stadlin sans tomber dans la métaphysique et le formalisme didactique, avait appris elle-même à donner à ses méthodes et à ses procédés un certain cachet d'unité qui séduisait les esprits sans rien ôter au cœur de son ascendant légitime et à l'imagination de sa fraîcheur et de son coloris. Pendant les dernières années de sa vie, Joséphine Stadlin, devenue madame Zehnder, c'est-à-dire la femme du bourgmestre de ce nom, était occupée à mettre en ordre pour l'impression une immense quantité de lettres et de papiers et de manuscrits de tous genres relatifs à Pestalozzi et dont elle espérait à l'aide de souscriptions donner une édition complète aux amis de l'éducation publique en Suisse et dans tous les pays civilisés. Espérance déçue, hélas! par défaut du nombre voulu de souscripteurs. On veut bien exalter Pestalozzi, mais à condition de ne pas être obligé de lire ce

qu'il a pensé et surtout de s'imposer quelque sacrifice pour se procurer cet ouvrage ! La grande édition des œuvres complètes de l'illustre éducateur publiée en Prusse n'a pas trouvé en Suisse l'accueil qu'une telle entreprise devait y rencontrer.

Un troisième et plus récent deuil pour Zurich et la Suisse a été celui de M. Ruttiman, professeur de droit public à l'université de Zurich et qui était en même temps l'un des jurisconsultes et des hommes politiques les plus autorisés de la Confédération, dont il avait même présidé le Conseil des Etats et le tribunal suprême. Ecrivain de grande valeur, il a laissé des ouvrages considérables, l'un sur la procédure civile en Angleterre, l'autre sur le *Droit public suisse* comparé à celui des *Etats-Unis*. Son nom demeure inscrit à côté de celui de M. Gaspard Bluntschli parmi les publicistes les plus lumineux de notre temps. Il avait renoncé à la vie politique pour se consacrer tout entier à la science, et c'est dans la pleine possession de ses facultés qu'il a été frappé à l'âge de 63 ans.

(A suivre.)

La population du globe.

Le recueil géographique de Pétermann de Gotha (*Mittheilungen aus Justus Perthes geographischer Anstalt*) est connu de tous les hommes qui se piquent de quelque connaissance scientifique de la science géographique. Sous ce titre : *Population de la Terre*, MM. Behm et Wagner ont publié dans ce savant recueil, un *aperçu sur la population du globe* puisé aux meilleures sources et que nous jugeons opportun et utile de reproduire pour être agréable à nos lecteurs ⁽¹⁾.

TABLEAU DES POPULATIONS DE LA TERRE.

POPULATION DES CINQ PARTIES DU MONDE.

	Milles géogr. carrées.	Myriamètres carrés.	Kilomètres carrés.	Population.
Europe	178,130	99,684	9,968,400	301,600,000
Asie	796,005	438,303	43,830,300	794,000,000
Australie et Polynésie	161,105	88,789	8,870,900	4,365,000
Afrique	543,570	299,305	29,930,500	192,520,000
Amérique	747,680	411,690	41,169,000	84,524,000
Chiffres ronds	2,426,500	1,337,700	133,770,000	1,377,000,000

(1) Die Bevölkerung der Erde herausgegeben von E. Behm und D^r H. Wagner. Gotha, Justus Perthes, 1872.

CORRESPONDANCE.

Un instituteur soldat, comme il s'intitule, nous écrit de la Chaux-de-Fonds pour nous présenter des objections et des observations concernant l'article de M. Gobat sur le service militaire. Le soldat-instituteur nous envoie une lettre que nous n'aurions pas mieux demandé que d'insérer *in extenso*, s'il avait eu le loisir de la rédiger avec plus de soin. Mais nous nous voyons à regret contraint de nous borner à indiquer les motifs du contradicteur de M. Gobat.

L'instituteur-soldat estime en premier que la loi ayant été votée, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de l'accepter de bonne grâce et de lui laisser le temps de porter ses fruits.

La nouvelle loi n'a pas que des adversaires, elle a aussi des partisans convaincus que ne convertiront ni les railleries, ni les attaques des opposants.

Bien des gens, en voyant les instituteurs faire une opposition systématique à la loi, en prennent occasion de dire que les instituteurs se lamentent toutes les fois qu'il n'est pas question d'augmentation de traitement.

Un arrêté du Conseil fédéral nous apprend que les instituteurs feront les cours de répétition de leurs bataillons respectifs tous les deux ans et que les aspirants au grade d'officier pourront faire leur école à l'époque des vacances. La gymnastique tirera un grand profit de l'obligation du service militaire.

Abordant la question de principe, l'instituteur-soldat ne comprendrait pas une exemption qui n'existe pas pour les autres classes de citoyens.

« Il faut, il est vrai, ajoute-t-il, que l'école n'en souffre pas; or, l'école » souffrirait réellement s'il fallait que l'instituteur s'occupât de l'instruction » militaire des jeunes gens de 16 à 20 ans. »

Il témoigne le désir que la loi ne soit pas observée sur ce point particulier.

Sans être des Alexandres, beaucoup d'instituteurs, poursuit notre correspondant, sont heureux d'avoir fait leur école à Lucerne et ne demandent pas mieux que d'endosser de temps en temps l'uniforme.

Telles sont en résumé les opinions du soldat-instituteur et sans doute aussi celles de bien des membres du corps enseignant de la Suisse romande.

Mais, chose curieuse, pendant qu'une partie du corps enseignant des cantons français se convertit au militarisme, celui de la Suisse allemande a perdu de son zèle, comme on peut le voir par diverses correspondances, celle entre autres, que publia la *Schweizerische Lehrerzeitung* du 29 janvier dernier.

En voici quelques passages :

« En septembre 1874, un grand enthousiasme belliqueux régnait dans l'assemblée des instituteurs suisses à Winterthour. Le professeur Daguet de Neuchâtel parlait à des sourds lorsqu'il cherchait à leur faire compren-

dre les mauvais côtés, pour l'école, du service militaire actif. Mais lorsque les instituteurs faisant le service de recrues à Lucerne en octobre 1875 eurent pataugé dans la boue et se virent réduits à nettoyer tous les jours leurs habits et leurs armes, l'enthousiasme baissa un peu.»

Cet enthousiasme doit baisser encore quand on sait que l'école de recrues doit recommencer en 1876 et que messieurs les instituteurs-soldats vont être incorporés dans les troupes ordinaires. « L'admission aux places d'officiers et les cours d'aspirants qu'elle nécessite est une nouvelle aggravation de la situation faite au personnel enseignant ou plutôt à l'école, qui risque d'être sacrifiée à la caserne.

« C'est ainsi qu'au lieu de favoriser l'école, ce à quoi il est tenu par l'article 27 de la Constitution fédérale, le Conseil fédéral fait le contraire. On pourrait presque croire que la Suisse est, comme l'Allemagne, un *Etat militaire*. Triste Etat, en tout cas, qui aurait besoin pour exister de 4000 instituteurs-soldats !

» Les communes (tout comme le pays) ont le plus grand intérêt à ne pas laisser établir un pareil état de chose et à pétitionner pour demander :

1° Qu'une seule école de recrues suffise ;

2° que les instituteurs soient dispensés de tout autre service ultérieur à l'exception des exercices préliminaires à enseigner à la jeunesse ;

3° Que l'incorporation dans les troupes n'ait pas lieu, et que le grade d'officier soit épargné aux instituteurs.

« Les autorités scolaires ont également le devoir d'agir : le signal de l'agitation doit partir des sociétés d'instituteurs. C'est à celles-ci que nous adressons ce cri : *Tu dors, Brutus, et l'école est aux fers.* »

L'appel de la *Schweizerische Zeitung* aura quelque écho si l'on en juge par ce qui se passe à Glaris, dont la Commission d'éducation recourt auprès du Conseil fédéral contre la tendance du département fédéral de la guerre de faire des instituteurs des officiers et sous-officiers. Cette tendance est en opposition, dit la Commission d'éducation de Glaris, avec l'organisation militaire votée par les chambres et aux engagements pris à cette occasion.

» L'exemple de Glaris, observe la Gazette de Thurgovie, doit trouver des imitateurs. »

La *Schweizerische Lehrerzeitung*, dans son numéro de samedi 12 février et par son premier article, déclare adhérer complètement aux observations de Glaris, dont le gouvernement réclame auprès du Conseil fédéral. La rédaction de la *Lehrerzeitung* pense aussi que toutes les sociétés devraient pétitionner contre une mesure désastreuse pour l'école.

N'est-ce pas le cas de dire avec Molière : Tu l'as voulu, Georges Dandin.

Post-scriptum. Ces lignes étaient écrites lorsque nous avons appris par les journaux que les cinq cantons romands ont, à la suite d'une conférence tenue à Fribourg, déclaré adhérer aux représentations formulées par le gouvernement de Glaris.

La question d'histoire posée à Fribourg pour le congrès a fait l'objet de commentaires et de critiques de la part du bulletin de l'association internationale des travailleurs, et ensuite d'un article de M. le professeur Rambert, de Zurich, dans la *Gazette de Lausanne* du 26 novembre, mais dont nous n'avons eu connaissance que ces derniers temps. Nous comptons répondre à ces deux feuilles dans notre prochain numéro, la place manquant dans celui-ci.



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Paris, Hachette, Boulevard St-Germain, 79.

La littérature de famille n'a pas, en France, d'organes plus attrayants et plus moraux que cette excellente publication où l'on trouve une grande variété de morceaux empruntés à l'histoire, à la géographie, à l'étude de la nature, à ces récits familiers qu'on nomme nouvelles. L'un des plus piquants est sans contredit celui qui est intitulé : le *Violoneux de la Sapinière*, par Jules Girardin. Madame Colomb écrit aussi de charmantes choses, comme les *Deux Mères*, la *Fille de Carilès*, le *Bonheur de Françoise*. Citons encore le *Petit Vieux* de M. Achille Poltroy, *Une sœur*, de madame de Witt.

La Revue de la jeunesse, dont une livraison paraît chaque semaine, est ornée de gravures dues à des artistes habiles et qui contribuent beaucoup au succès de cette publication très goûtée de la jeunesse et que les grandes personnes peuvent lire aussi avec intérêt et profit.

ECRITS DESTINÉS A LA JEUNESSE, A L'USAGE DES PARENTS, DES INSTITUTEURS ET DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES. (Mittheilungen uber Jugendschriften.) Aarau, Sauerländer 1874. Troisième cahier.

Nous avons rendu compte des premiers cahiers de cette publication si utile dont nous regrettons amèrement l'absence pour la Suisse romande. Car nous aurions bien besoin d'un guide de ce genre. Il y a bien longtemps déjà, le regretté et à jamais regrettable François Naville, de Vernier, avait entrepris de nous en doter. Mais la publication en est restée à un premier cahier, si je ne me trompe.

Le 3^{me} cahier, que nous annonçons, destiné à la jeunesse et à ses amis et tuteurs de la Suisse allemande, est divisé en plusieurs parties : Livres pour les parents et les éducateurs. — Livres pour les petits enfants. — Livres pour les enfants de 9 à 14 ans. — Poésies, traditions, contes, énigmes. — Ecrits pour l'adolescence, comprenant les rubriques : écrits instructifs, biographie et histoire, géographie et étude de la nature.

La littérature allemande est certainement très-riche en ouvrages pour le jeune âge. Mais la littérature française en offrirait également un grand choix à qui prendrait la peine d'en dresser un tableau raisonné à la façon

de l'utile et excellent recueil dont la Suisse allemande est redevable à l'initiative et au choix judicieux du comité de la Société des instituteurs de la Suisse allemande. Aussi nous proposons-nous bien de formuler au prochain congrès de Fribourg, le vœu de voir nos collègues de la Suisse romande mettre la question à l'étude. Elle en vaut la peine.

En parcourant le tableau des ouvrages contenus dans la liste rédigée par nos confrères des cantons allemands, nous avons vu avec satisfaction figurer quelques noms des écrivains nationaux, entre autres Wyss, l'auteur du *Robinson suisse*, dont M. Bonnet a donné une édition nouvelle et appropriée à nos temps. Dans les biographies, on voit avec non moins de plaisir les noms de trois héros de leur pays et de l'humanité Washington, Franklin, Lincoln auxquels l'auteur allemand a cru devoir joindre le nom beaucoup moins connu de Steuben. Le contre coup des derniers événements et de la victoire des armes allemandes se fait, au reste, trop sentir dans le choix des biographies. Dans la géographie, nous saluons avec bonheur les noms d'Egli (*Erdkunde*), et de Feierabend (*Alpenwelt*).

L'ESCALADE DE MDCH, ballade historique, par H. Frédéric Amiet. — Genève, chez Fick 1875. 36 pages.

Dédié aux vétérans de la science historique, Vulliëmin, Pictet de Sergy et à deux poètes nationaux, Albert Richard et Juste Olivier, ce charmant petit volume est digne de prendre aussi place dans la littérature patriotique et les bibliothèques populaires, par la pensée qui l'a dicté et par la manière dont elle est rendue. Ce sujet, qui a inspiré tant d'écrits divers, est rajeuni par la verve guerrière et l'allure hautaine du vers, plein de coloris et d'éclat. Mais au pittoresque du récit ne se borne pas le mérite de ce poème en 4 chants. Le penseur est caché dans le poète et il a trouvé moyen de faire en quelque sorte jaillir la leçon psychologique et morale de la peinture animée de cet audacieux coup de main qui devait se terminer par la destruction de la liberté politique et religieuse de la ville de Bonivard, de Berthelier et de Bezançon Hugues. Voici un échantillon de la manière de notre auteur, qui n'en est pas à son coup d'essai. C'est le duc de Savoie qui parle :

- « Champions de l'ordre et du bien,
- » Allez, vengez-moi de Genève,
- » Un saint la livre à votre glaive !
- » C'est de Sales, ne craignez rien.
- » Elle dort, direz-vous, n'importe !
- » Point de quartier, point de soucis,
- » Ecoutez le Père Alexis.
- » A l'œuvre pure il vous exhorte,
- » Que le cimier de Brunaulieu
- » Dans les ténèbres vous conduise.
- » Espoir du droit et de l'église,
- » Vous portez l'étendard de Dieu.

- » Prenez douze heures de liesse,
» Mes enfants ! Il est samedi :
» Tuez, pilliez, mais qu'à midi,
» J'entende à St-Pierre la messe. »



CHRONIQUE SCOLAIRE.

SUISSE ROMANDE. — Nous saluons la publication de l'*Emulation jurassienne*, revue mensuelle, littéraire et scientifique, paraissant à Delémont, sous les auspices de la Société jurassienne d'émulation. Le numéro de janvier renferme un article sur l'île de St-Pierre de M. Xavier Kohler, l'ancien président de la Société, que l'on voit avec plaisir persister, en dépit de tout, à vouer ses veilles à la culture intellectuelle de son coin de pays, un travail de M. Jules Scholl sur le beau, le vrai et le bien, la guerre Franco-allemande, la Flore de la vallée de Delémont, de M. Koby, plus un bulletin bibliographique de deux collaborateurs qui signent J. St. et J. B.

Parmi les publications qui doivent intéresser le public de la Suisse romande et l'intéresser même à un haut degré, nous citerons aussi la *Revue historique* qui vient de paraître à Genève, sous la direction de M. John Grand-Carteret, le frère de notre très-regretté M. Albert Grand, ingénieur cantonal à Neuchâtel. La *Revue suisse*, tel est le titre de la nouvelle Revue paraissant deux fois par mois et contenant de l'histoire, de l'archéologie, de la littérature, des nouveautés littéraires, une chronique des lettres et des arts. Une remarque de l'honorable rédacteur relative à l'ouvrage de M. Hilty de Berne ne nous a pas paru fondée. C'est quand il croit devoir rapprocher ce livre des volumes de M. Morin, qui n'a pas écrit en philosophe ni en publiciste comme M. Hilty.

BERNE. — M. Comment, maître de musique depuis un demi-siècle (1826) dans les établissements d'instruction publique de Porrentruy, recevra 1500 francs de gratification et une pension de retraite de 1200 francs, votée par le Conseil exécutif. Le gouvernement de Berne mérite pour ce fait la reconnaissance des amis de l'éducation.

TESSIN. — La Société des membres effectifs de la société des amis de l'éducation du peuple est de près de 500, comme on le voit par le catalogue qu'en publie l'*Educatore* rédigé à Lugano par M. Ghiringhelli. Ces amis sont pris comme nous avons déjà eu l'occasion de le faire observer dans tous les rangs de la société tessinoise : prêtres, docteurs, avocats, ingénieurs, professeurs, propriétaires, institutrices, négociants, magistrats, artistes, employés. L'assemblée générale des 28 et 29 août à Locarno a vu 64 membres nouveaux prendre place dans la Société. Honneur à ce mouvement !

La bibliothèque publique du Lycée cantonal à Lugano s'est accrue aussi de plusieurs dons, et nous recommandons cette collection aux hommes

d'études de la Suisse. On adresse les ouvrages à M. Giovanni Nizzola, professeur, membre de la Direction.

La souscription pour le monument à ériger à M. Lavizzari a atteint la somme de 3,510 fr.

L'*Educatore* a ouvert comme nous une souscription pour Helikon. La somme reçue jusqu'ici est de 412 fr. 89 centimes.

M. le professeur Curti, auteur de livres populaires remarquables, rompt une lance contre la méthode d'enseignement à la *forme glaciale*, qu'il appelle la lutte du nouveau contre l'ancien. Pestalozzi, que cite M. Curti, était vieux d'âge, non de cœur.

L'*Educatore* consacre son premier article aux *salles d'asile* dont il propose la réorganisation en Italie, de concert avec d'autres pédagogues de la péninsule, sur la base *fræbelienne*, en la combinant avec le système d'Asporti, le disciple de Girard.

HOLLANDE. — Le grand penseur Baruch Spiroza, le panthéiste par excellence, va avoir sa statue à Amsterdam. Mais ce qu'il y a de curieux, c'est que c'est un comité de la ville de Rotterdam, la patrie d'Erasme qui a pris l'initiative de la chose et non Amsterdam même, la ville natale de l'illustre juif, lequel était, comme on sait, portugais d'origine. Spinoza étant mort en 1677, c'est en 1877 que sera célébrée la fête.

BOHÈME. — Une feuille pédagogique paraît depuis quelque temps à Urbanek près de Prague, sous le titre de *Kemensky* ou Comenius, le célèbre pédagogue slave. Cette feuille est écrite en langue tschèque.

PARTIE PRATIQUE.

UNE LEÇON DE STYLE ET DE COMPOSITION.

Nous puisons le sujet de cette leçon dans le *Livre de lecture des écoles de la Suisse romande*. C'est la description du cygne par Buffon. Il va sans dire qu'avant de commencer cet exercice de langue, il est nécessaire que les élèves soient fixés sur le sens général du morceau : la lecture, les explications et le compte-rendu doivent donc précéder cette analyse.

Comme on le remarquera, nous procédons par demandes et réponses. C'est, croyons-nous, la forme qui convient le mieux à ce genre de devoirs. Par ci, par là, les réponses que nous prêtons aux élèves sont, il est vrai, tant soit peu relevées pour des enfants d'une école primaire. Mais, — ainsi que nous venons de le dire, — nous avons voulu conserver à notre sujet la forme dialoguée. Il est du reste bien entendu que le maître résoudra lui-même les questions qui, au premier abord, embarrasseront son jeune auditoire.

Ces remarques préliminaires faites, nous commençons.

(Ici, la lecture de la première phrase.)

Le Maître. Quelle est la forme de la première phrase, c'est-à-dire est-elle *expositive*, ou *interrogative*, ou *impérative* ?

L'Elève. Elle est *expositive*. — *M.* Pourquoi ? — *E.* Parce qu'elle décrit simplement ; elle ne sert ni à interroger, ni à commander.

M. Comment sont disposés les verbes dans cette phrase : on l'*aime*, on l'*applaudit*, on l'*admire* ? — *E.* Par gradation. — *M.* De ces trois expressions, quelle est celle qui a le plus de force et le plus d'énergie ? — *E.* C'est le verbe *admirer*. — *M.* Qu'est-ce que la *gradation* ? — C'est une disposition des mots dans laquelle le second mot dit plus ou moins que le premier, et le troisième plus ou moins que le second, etc. — *M.* Bien ; il y a deux sortes de gradation : la *gradation ascendante*, quand on va du plus faible au plus fort, et la *gradation descendante*, lorsque le contraire a lieu. Remarquez que, dans la phrase dont il s'agit, la suite des idées s'élève comme par degrés. C'est la gradation ascendante.

M. Que dites-vous de cette phrase-ci : *Coupe du corps élégante, formes arrondies, gracieux contours*, etc., etc. ? — *E.* C'est une *énumération* vive et rapide des beautés les plus saillantes du cygne. — *M.* L'énumération commence-t-elle ou termine-t-elle la phrase ? — *E.* Elle termine la phrase. — *M.* Ne remarquez-vous pas dans cette période certains mots qui donnent de la couleur et de la vie au style de l'auteur ? — *E.* Non. — *M.* Eh bien ! essayons ensemble. Supposons que l'auteur n'eût pas accolé à chaque nom un adjectif qualificatif, tels que *élégante, arrondies, gracieux, éclatante, pure*, etc., quel eût été l'effet produit ? — *E.* L'idée que l'auteur voulait peindre eût été vague, froide, brusque. — *M.* C'est juste ; notez que ces adjectifs qui servent à décrire une personne ou une chose s'appellent *épithètes*. Dites maintenant, en appuyant votre définition d'un exemple, ce qu'on entend par une épithète.

M. Examinons le second alinéa. Que pensez-vous de cette construction : *A sa noble aisance, à la facilité, à la liberté de ses mouvements sur l'eau, on doit le reconnaître, non-seulement comme le premier des navigateurs ailés, mais comme le plus beau modèle que la nature nous ait offert pour l'art de la navigation*. — *E.* Il y a d'abord une *inversion*. — *M.* Rétablissez l'ordre naturel. — *E.* *On doit reconnaître le cygne*, etc. — *M.* L'inversion donne au style une marche dégagée et expressive, tout en mettant plus en relief les pensées que l'on veut exprimer. D'ailleurs, quand on commence constamment une phrase par le sujet du verbe, on tombe dans la monotonie. Il faut donc savoir donner de la variété aux phrases, et les commencer tantôt par le sujet, tantôt par le complément. — *M.* Qu'entend-on par les navigateurs ailés dont parle l'auteur ? — *E.* Ce sont des oiseaux d'eau ou oiseaux aquatiques. — *M.* Comment appelle-t-on cette manière de parler, qui consiste à employer plusieurs mots pour un seul ? — *E.* Une *périphrase*. — *M.* Nommez d'autres périphrases. — *E.* *La maison de Dieu* pour l'église ; *la saison des fruits* pour l'automne. — *M.* On se sert de la périphrase surtout en poésie et dans le style soutenu. Il serait extrêmement ridicule de dire, en langage simple ou familier : Je vais dans *la capitale de la France* pour dire tout bonnement : je vais à *Paris*.

M. Quelle figure de style est représentée sous ces mots : *la proue d'un navire fendant l'onde* ? — *E.* C'est à la fois une nouvelle périphrase, — *fendre l'onde*, pour *naviguer*, — est une expression dont on a détourné le sens primitif. — *M.* Parfaitement ; c'est-à-dire une expression figurée autrement appelée *métaphore*. Certainement, l'onde ne reste pas fendue comme l'est quelquefois la terre sous l'action d'un soleil brûlant, ou à la suite de fortes gelées. Mais, au moyen de cette comparaison, l'auteur frappe davantage l'imagination, et l'expression devient plus frappante, plus rapide, plus impétueuse.

M. Lisez le reste de ce second alinéa. — *E.* *Son large estomac*, etc. — *M.* Observez la disposition de ces mots : *cou* et *proue* ; *estomac* et *carène* ; *corps* et *poupe* ; *queue* et *gouvernail* ; *pieds* et *rames* ; *ailes* et *voiles*. — *E.* Ces mots sont placés par *comparaison*. — *M.* Ces rapprochements très-justes, comme vous le voyez, servent non-seulement à enrichir, mais encore à éclaircir les détails qui, sans cette analogie, — ce puissant aiguillon de la mémoire, — seraient restés vagues et obscurs. Au moyen de ce rapprochement, tous les détails de cette période défilent deux à deux sous les yeux du lecteur.

M. Cette expression, *navire et pilote à la fois*, n'a-t-elle pas quelque chose de distinctif ? — *E.* Oui ; on croirait voir d'ici la marche rapide et leste du vaisseau. — *M.* C'est de l'*harmonie imitative* qui consiste à imiter par le son de l'objet qu'on veut décrire. D'ailleurs, pour vous convaincre de la justesse de votre réponse, essayez de substituer aux paroles de l'écrivain cette autre proposition : ... *sont les voiles qui poussent le vaisseau vivant, le navire et le pilote à la fois*. Comme c'est lourd, traînant, embarrassé !

M. La première phrase du troisième alinéa ne nous fournit-elle pas un nouvel exemple d'*inversion* ? — *E.* Oui, et cette dérogation aux lois de la grammaire donne, comme on l'a déjà vu, de la variété, de la rapidité et de la vie au style.

M. L'expression *recueillir des suffrages* est-elle employée au propre ou au figuré, c'est-à-dire a-t-elle, par exemple, la même signification que dans la phrase suivante : Ce candidat, lors des dernières élections, a obtenu quatre-vingts *suffrages* ou *voix* ? — *E.* Non. — *M.* On veut parler ici des approbations, des compliments que le cygne veut recueillir sur sa beauté. C'est le sens figuré.

M. *Captiver les regards* est aussi une expression figurée qui signifie ici séduire, gagner, attirer, retenir longtemps comme un captif en captivité. Comment appelez-vous ces mots qui ont la même signification, mais une prononciation différente ? — *E.* *Synonymes*. — *M.* Pourquoi emploie-t-on les synonymes ? — C'est pour éviter la répétition des mêmes mots et aussi parce que les mots synonymes, tout en exprimant la même idée, ne la rendent pas de même.

M. *La flotte ailée* est une heureuse *périphrase* servant à désigner une troupe de cygnes. Avant d'aller plus loin, notons encore ces deux expres-

sions figurées *étaler ses beautés* et *développer ses grâces*. Ce sont deux pensées gracieuses et bien assorties. Ces mots : *mouvements doux*, *onduleux* et *suaves*, ces trois dernières épithètes, voulons-nous dire, achèvent ce petit tableau et nous représentent, dans un style gracieux et coulant, les courbes gracieuses formées par les ondes de l'eau.

M. Que dites-vous de la première phrase du quatrième alinéa? — *E.* Il y a *inversion*, c'est-à-dire transposition de mots. — *M.* Remarquez, un peu plus loin, cette nouvelle inversion : *libre sur nos eaux, il n'y séjourne*, etc.

M. Pour donner au style plus de vivacité et plus de force, les écrivains retranchent souvent un mot grammaticalement nécessaire, ou en ajoutent un autre grammaticalement inutile au sens. La suppression s'appelle *ellipse* et l'addition *pléonasme*. D'après cette explication, dites-moi par quel nom vous désignerez la figure de style contenue dans la phrase qui suit : *Il veut à son gré parcourir les eaux, débarquer au rivage, s'éloigner au large*, etc.

— *E.* Une ellipse : l'auteur a supprimé le sujet de chaque proposition. —

M. Quel est le contraire de l'ellipse? — *E.* Le pléonasme. — *M.* Donnez un exemple du pléonasme. — *E.* *Moi, je promets d'être sage*. — *M.* Bien. Ici, au lieu de supprimer le sujet, vous le répétez, afin de rendre votre pensée plus forte et plus vigoureuse. — *M.* N'arrive-t-il pas quelquefois que le pléonasme est une faute? — *E.* Oui. — *M.* Voici un exemple d'un pléonasme vicieux : *On vous a forcé, malgré vous, de venir en classe*. Relevez maintenant la faute. — *E.* *Malgré vous* est de trop ; il fallait se contenter de dire : *on vous a forcé de venir en classe*. — *M.* Donc le pléonasme est vicieux quand, par une répétition inutile, il ne communique aucune vigueur à la pensée.

M. *Ses hôtes et ses amis*, et plus loin *ses maîtres et ses tyrans* ; que dites-vous de ces mots si opposés les uns aux autres? — *E.* Nous disons que ces mots sont en opposition. — *M.* Oui, et ces oppositions, que l'on appelle *antithèses*, font mieux ressortir les idées que l'on veut exprimer et donnent au style une allure gracieuse et cadencée. Cependant, il faut avoir soin de ne pas trop multiplier les antithèses : leur emploi est difficile, et, souvent répétées, elles fatiguent l'esprit.

M. Lisez la première phrase du dernier alinéa. — *E.* *Les anciens ne s'étaient pas contentés*, etc. — *M.* N'aurait-on pas pu remplacer le point-virgule, que l'on trouve après *merveilleux*, par la conjonction *parce que* ou d'autres analogues. — *E.* Oui, mais il vaut mieux mettre point-virgule ou deux points, attendu que le langage gagne ainsi en précision et en netteté. — *M.* Que signifie *le dernier soupir*. — *E.* C'est une périphrase assez commune pour dire *la mort*. — *M.* *C'était, disaient-ils* ; qu'y a-t-il de particulier à noter dans cette expression. — *E.* D'abord une *inversion* dans la construction. — *M.* Et le discours, est-il direct ou indirect? — *E.* Il est direct. — *M.* Lequel préférez-vous? — *E.* Le langage direct.

M. Que fait l'auteur en établissant une analogie entre *des accents doux et touchants* et un *léger et douloureux murmure*? — *E.* Une comparaison. — *M.* Oui, et une comparaison aussi juste que poétique.

M. Lisez plus loin, et citez trois adjectifs qualificatifs, c'est-à-dire trois épithètes mises par gradation. — *E.* *Basse, plaintive, lugubre*, gradation ascendante. — *M.* Un peu plus bas, ne remarquez-vous pas de nouveau trois épithètes aussi placées par gradation? — *E.* Oui; ce sont *célébrée, répétée, accréditée*. — *M.* Quelle est l'épithète qui a le plus de force? — *E.* *Accréditée* ⁽¹⁾. — *M.* Quels sont les synonymes de *fables*? — *E.* *Apologue, fiction, allégorie, conte moral, pièce littéraire*. — *M.* Pourquoi répète-t-on deux ou trois fois les mots *nulle* et *plus*? — *E.* C'est afin de donner plus de force aux sentiments que Buffon veut peindre. — *M.* C'est ce qu'on appelle une *répétition*.

M. Le style de ce morceau est-il coupé ou périodique? — *E.* Tantôt il est coupé, tantôt il est périodique. — *M.* C'est la voie qu'il faut suivre, car cet heureux mélange est le seul qui conduise à la perfection.

M. Si, dans ce sujet, on avait employé quelquefois la forme interrogative, le style n'aurait-il pas gagné en vivacité et en énergie? — *E.* Peut-être. — *M.* Certainement. Et quand il s'agit d'une description naturelle et vraie, la forme interrogative sert mieux la pensée, et donne plus de force à l'affirmation.

EXERCICE ÉCRIT.

Répondez par écrit aux questions suivantes en appuyant chaque définition d'un ou de plusieurs exemples. Si vous le pouvez, donnez l'exemple avant la règle.

Qu'entend-on par une phrase *expositive*; — *interrogative*; — *impérative*? — Définissez les figures de style suivantes : *gradation, énumération, épithète, inversion, périphrase, métaphore, harmonie imitative, synonymes, ellipse, pléonasme, antithèse, répétition*. AL. PERRIARD, inst.

Petit cours élémentaire pour l'enseignement des fractions ordinaires.

PREMIÈRE LEÇON.

Lorsqu'on veut évaluer une grandeur ou une quantité quelconque, on a besoin d'un terme de comparaison. Ainsi lorsque je veux donner une idée exacte de la longueur d'une pièce d'étoffe, je dis qu'elle a un certain nombre d'aunes; quand je veux évaluer la grandeur d'un tonneau, je dis qu'il contient tant de pots; quand je veux indiquer le poids d'un pain de sucre, je dis qu'il pèse tant de livres. Ces termes de comparaison, tels que l'aune, le pot, la livre, sont ce que l'on appelle les *unités de mesure*.

Les unités de mesure varient suivant la nature des choses que l'on a à mesurer. Des lois spéciales fixent, dans chaque pays, les diverses unités de mesure qui doivent y être employées.

Les principales unités de mesure admises en Suisse de 1854 à 1876, sont :

Pour les mesures de longueur : le *pied*, l'*aune*, la *perche* et la *lieue*.

Pour les mesures de capacité : le *pot*, le *boisseau* et la *gerle*.

(1) *Accréditée* a un autre sens que *répétée* et *célébrée*. (Note de l'Educateur.)

Pour les mesures agraires : la *perche carrée* et l'*arpent*.

Pour le bois de chauffage : le *moule*.

Pour les poids : l'*once*, la *livre* et le *quintal*.

Pour les monnaies : le *franc*.

En France, les principales unités de mesure, sont :

Pour les mesures de longueur : le *mètre*.

» de capacité : le *litre*.

» agraires : l'*are*.

Pour mesurer le bois de chauffage : le *stère*.

Pour les poids : le *gramme*.

Pour les monnaies : le *franc*.

A partir de 1877, on emploiera en Suisse les mêmes unités de mesure qu'en France.

LEÇON II.

Mais quel que soit le système de poids et mesures que l'on adopte, il arrivera toujours que l'on pourra avoir à évaluer des quantités plus petites que l'unité de mesure, ou qui ne contiennent pas l'unité de mesure un certain nombre de fois exactement. Ainsi un coupon d'étoffe peut fort bien avoir moins d'une aune; ou bien avoir plus d'une aune sans en avoir deux, etc.

On a recours alors aux *fractions*.

Pour pouvoir évaluer une grandeur plus petite que l'unité, on suppose l'unité divisée en un certain nombre de parties *égales*.

Si on la suppose divisée en 2 parties égales, chaque partie s'appelle *une demie*, et s'écrit $\frac{1}{2}$ ou $\frac{1}{2}$. Si on la suppose divisée en 3 parties égales, chaque partie s'appelle *un tiers* et s'écrit $\frac{1}{3}$ ou $\frac{1}{3}$. Si on la suppose divisée en 4 parties égales, chaque partie s'appelle *un quart* et s'écrit $\frac{1}{4}$ ou $\frac{1}{4}$, etc.

Les expressions $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{5}$, etc., qui représentent des valeurs plus petites que l'unité, sont appelées des *fractions*.

I^{er} Exercice.

Etant données une série de lignes parallèles d'égale longueur, divisez la 1^{re} en demies, la 2^{me} en tiers, la 3^{me} en quarts, la 4^{me} en cinquièmes, la 5^{me} en sixièmes, etc.

II^e Exercice.

Si on divise l'unité en 11 parties égales, comment appelle-t-on chaque partie?

Puisque 1 aune vaut 4 pieds, à quelle fraction d'aune équivaut le pied?

A quelle fraction de semaine équivaut le jour?

» » d'année » le jour?

» » de jour » l'heure?

Quelle fraction du mois de février forme 1 jour ?

» du mois de mars »
 » du mois d'avril »
 » de semaine forme 1 heure ?
 » de jour » 1 minute ?
 » d'heure » 1 seconde ?

LEÇON III.

Le nombre qui indique en combien de parties égales l'unité a été divisée, porte le nom de *dénominateur* de la fraction, parce que c'est lui qui indique le *nom* qui convient à chacune des parties de l'unité. Sauf pour les mots demie, tiers, quart, le dénominateur s'exprime toujours en faisant suivre de la terminaison *ième* l'énonciation du nombre. Ainsi on dira : dixième, quatre-vingt-dix-neuvième, dix-millième, etc.

NOTA. Quelques personnes ont l'habitude de dire un cinq pour un cinquième, cinq six pour cinq sixièmes. C'est une grossière faute à tous les points de vue ; les instituteurs doivent faire tous leurs efforts pour la faire disparaître.

III^e Exercice.

Si l'aune d'étoffe vaut 4 fr. 20, que vaut $\frac{1}{4}$ d'aune ?
 » » » $\frac{1}{3}$ »

Le thermomètre Réaumur marque la glace fondante par 0 et l'ébullition de l'eau par 80 degrés. Le thermomètre Fahrenheit marque la glace fondante par 32 degrés et l'ébullition de l'eau par 212. Partant de ces données, indiquer : 1^o A quelle température Réaumur correspond celle qui est marquée par 10^o Fahrenheit ; 2^o A quelle température Fahrenheit correspond celle qui est marquée par 15^o Réaumur.

Rép. 1^o à $9\frac{7}{9}$ degrés Réaumur au-dessous de 0.

2^o à $65\frac{3}{4}$ » Fahrenheit.

De la glace fondante à l'eau bouillante, il y a 180^o F ou 80^o R ; on peut donc établir le rapport $180^{\circ} F = 80^{\circ} R$.

Dans la 1^{re} question il est évident qu'il y a une différence de 22^o F entre la température notée et celle de la glace fondante. Donc nous dirons :

$$180^{\circ} F = 80^{\circ} R$$

$$22^{\circ} F = \frac{80 \times 22}{180} = 9\frac{7}{9}^{\circ} R. \text{ au-dessous de } 0.$$

Pour la 2^{me} question, nous dirons :

$$80^{\circ} R = 180^{\circ} F$$

$15^{\circ} R = \frac{180 \times 15}{80} = 33\frac{3}{4}^{\circ} F$. au-dessus du point marquant glace fondante ; cette température est donc notée par $33\frac{3}{4} \times 32$ soit $65\frac{3}{4}^{\circ} F$.

RENAUD.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.